

Maroc Hebdo

EDITION N° : 277
Du vendredi 15 octobre 2021

Au Quotidien

P. 02



Nasser Bourita
et Serguey Lavrov.

MAROC-RUSSIE

DE L'EAU DANS LE GAZ?

Officiellement, on se veut rassurant. Il n'empêche qu'ils sont nombreux à se poser la question de savoir si une crise n'est pas en train de couler avec Moscou.

CUMUL DES MANDATS

NABILA RMILI, UN CAS ISOLE?

Au regard des dernières modifications de la loi, il n'y a pas d'incompatibilité entre être ministre et président de conseil d'une commune à la fois. En tout cas, Nabila Rmili ne fera certainement pas d'émules. Mais est-ce que le pays manque de compétences au point que le cumul des mandats est devenu monnaie courante?

P. 04

NOMINATION

BELLE CONSÉCRATION AFRICAINNE POUR FATHALLAH SIJILMASSI



P. 03



Réagissez
À MarocHebdo

[f](#) [t](#) /press.mhi

MAROC-RUSSIE

DE L'EAU DANS LE GAZ?

Officiellement, on se veut rassurant. Il n'empêche qu'ils sont nombreux à se poser la question de savoir si une crise n'est pas en train de couver avec Moscou.

Il ne s'agit, en apparence, que de "changements dans l'agenda de son excellence le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov", eux-mêmes "dus à des changements dans l'agenda de son excellence Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie". Il n'en reste pas moins que l'explication donnée par l'ambassade de Russie au Caire pour légitimer sa demande de report à "novembre ou décembre 2021" du Forum de coopération russo-arabe qui devait avoir lieu le 28 octobre 2021 à Rabat laisse de nombreux observateurs penser qu'il y a plutôt une crise qui couve avec Moscou.

Ce qu'"un responsable au ministère marocain des Affaires étrangères" cité ce 13 octobre 2021 par le journal électronique Le360 a démenti, arguant du fait qu'"une nouvelle date pour sa tenue sera décidée le vendredi 15 octobre" 2021 et que "le forum de coopération (...) est donc maintenu, [qu'il] aura lieu au Maroc". Il n'empêche: si le doute persiste, ce n'est pas complètement à tort. Et pour cause: la position pro-algérienne de

la Russie eu égard au différend régional du Sahara marocain, dont elle soutient désormais ouvertement la séparation.

Légalité internationale

Questionnée au sujet de la reconnaissance du 10 décembre 2020 par les États-Unis de la souveraineté du Maroc sur la région, la directrice du département de l'information et de la presse du ministère des Affaires étrangères russe, Maria Zakharova, s'était, ainsi, prononcée, le 10 juin 2021, en faveur de l'organisation d'un soi-disant "référendum", sans jamais avoir été par la suite reprise par sa hiérarchie.

"Nous avons considéré la décision de l'administration américaine comme portant atteinte au cadre juridique international généralement reconnu pour le règlement du dossier du Sahara occidental (sic)," justifiera-t-elle. Ce qui réjouira le lendemain la

partie algérienne, dont l'agence officielle Algérie presse service (APS) se félicitera de ce que "Moscou réitère sa position en faveur de la légalité internationale".

Déjà englué dans une crise avec l'Allemagne et l'Espagne en relation justement avec le non-respect de son intégrité territoriale, le Maroc ne fera, pour sa part, pas de réaction officielle, mais on peut imaginer que des questionnements restent et que l'ambassadeur du Royaume à Moscou, Lotfi Bouchaara, a certainement dû aborder certains d'entre eux lors des entretiens qu'il a eus le 7 octobre 2021 avec le vice-ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Verchinine, "à la lumière de l'examen prochain de [la] question [du Sahara marocain] au conseil [de sécurité] de ce mois-ci" d'octobre 2021, quoique rien n'ait véritablement filtré de leurs échanges.

Outre le report du Forum de coopération

**DÉJÀ ENGLUÉ DANS UNE CRISE AVEC L'ALLEMAGNE
ET L'ESPAGNE EN RELATION JUSTEMENT AVEC LE NON-RESPECT
DE SON INTÉGRITÉ TERRITORIALE, LE MAROC NE FERA, POUR
SA PART, PAS DE RÉACTION OFFICIELLE.**



Une précédente rencontre entre les ministres des Affaires étrangères marocain Nasser Bourita et russe Sergueï Lavrov.

russo-arabe, les vols entre le Maroc et la Russie sont également suspendus depuis le 5 octobre 2021, sans qu'une raison ait été vraiment donnée -différentes sources médiatiques ont mentionné la situation pandémique relative à la propagation de la Covid-19 dans le pays eurasiatique, mais en absence de confirmation officielle il ne s'agit là, pour l'heure, que de supputations●

W. EL BOUZDAINI

FATHALLAH SIJILMASSI DEVIENT LE PREMIER DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DE L'UA



C'est une victoire pour le Maroc et une grande consécration pour Fathallah Sijilmassi. Ce dernier devient le premier directeur général de l'histoire de la Commission de l'Union africaine (UA), après un processus de sélection mené par l'organisation parmi un large panel de candidats de haut niveau et sur la base des critères de transparence, de mérite et de compétences.

Ce nouveau poste, créé au terme du 11^e Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA en novembre 2018, entre dans le cadre de la réforme structurelle de la Commission de l'UA (CUA). M. Sijilmassi accède, ainsi, au poste non électif le plus haut dans la hiérarchie de la CUA. Il s'inscrit dans la suite des responsabilités internationales occupées par M. Sijilmassi en tant que secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UPM).

M. Sijilmassi aura, notamment, la charge de conduire la gouvernance transversale des structures de la CUA, d'assurer la coordination opérationnelle entre les différents départements de la CUA et avec les Etats membres, ainsi que la responsabilité de veiller à une performance optimale de la techno-structure panafricaine.

La confiance placée en ce diplomate marocain expérimenté est un témoignage de la crédibilité dont jouissent le Royaume et ses ressources au sein de l'Union Africaine et en Afrique. Elle intervient dans un contexte marqué par un engagement soutenu du Maroc, depuis son retour à l'organisation panafricaine en janvier 2017, en faveur de la mise en œuvre de la réforme globale de l'UA et l'instauration d'une bonne gouvernance administrative et financière au sein de l'Institution.

Diplomate de carrière, M. Sijilmassi a occupé de hauts postes de responsabilités nationales et internationales. Outre Secrétaire général de l'UPM, M. Sijilmassi a été, notamment, ambassadeur de S.M. le Roi à Paris et à Bruxelles ●

L.K.

LITTÉRATURE : TROIS MAROCAINS PRIMÉS AU PRIX KATARA DU ROMAN ARABE

La littérature marocaine brille de nouveau sur le plan arabe. Cette fois-ci à la 7^e édition du prestigieux Prix Katara du roman arabe, dont la liste a été annoncée, mercredi 13 octobre à Doha, par la Fondation du village culturel Katara. Deux critiques et un romancier marocains figurent parmi les lauréats de cette année.

Dans la catégorie des romans arabes non publiés, le prix a été remporté par le romancier marocain Younes Ouali pour son roman «Dakira alimat al mada» (mémoire douloureuse), à côté de la Syrienne Iâtidal Najib Al-Choufi, de l'Irakienne Waghid Al Gharb, de l'Egyptien Mohamed Abdallah Al-Hadi et du Tunisien Walid Ben Ahmed. Dans le concours des Études sur la recherche et la critique littéraire, les critiques marocains Mohamed Al-Dahi et Yahya Ibn Al-Walid ont été primés pour leurs études «Le



pouvoir d'articulation dans le discours romancier arabe contemporain», et «Maraya Atamdin wa Tahjin fi Riwaya al-arabia al jadida (exemple du Maroc)». Le montant total des prix alloués à cette manifestation culturelle s'élève à 635.000 dollars américains. «Katara» est un prix annuel lancé en 2014 par la fondation culturelle éponyme.

L.K.



CUMUL DES MANDATS

NABILA RMILI, UN CAS ISOLÉ?

Au regard des dernières modifications de la loi, il n'y a pas d'incompatibilité entre être ministre et président de conseil d'une commune à la fois. En tout cas, Nabila Rmili ne fera certainement pas d'émules. Mais est-ce que le pays manque de compétences au point que le cumul des mandats est devenu monnaie courante?

Tombée jeudi 14 octobre 2021 dans l'après-midi, la nouvelle a eu l'effet d'une onde choc au Maroc. «Conformément aux dispositions de l'article 47 de la Constitution, et sur proposition du Chef du Gouvernement, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a bien voulu nommer M. Khalid Aït Taleb en tant que ministre de la Santé et de la Protection sociale, en remplacement de Madame Nabila Rmili. Cette nomination intervient conformément aux dispositions constitutionnelles, et après la soumission à la Haute Appréciation Royale de la proposition du Chef du Gouvernement, visant à mettre fin aux fonctions gouvernementales de Mme Rmili, qui a sollicité de se consacrer pleinement à ses fonctions de Présidente du Conseil de la ville de Casablanca», annonce un communiqué

du Cabinet royal. Tout est dit ou presque. Ministre de moins de 24 heures. Elle a quitté son poste au lendemain de l'investiture officielle au Parlement du gouvernement Akhannouch.

Compétences nationales

Le peu de flou qui entoure cette nouvelle sans précédent est relatif au temps choisi pour son annonce. Pourquoi attendre le lendemain de l'investiture et non pas avant, au moins le jour même (mercredi 13 octobre) si la raison avancée est les inconvénients du cumul des

mandats? Aussi, peut-on considérer la décision de Nabila Rmili de se consacrer entièrement à la gestion de la ville de Casablanca, en sa qualité de maire élue, comme un geste de bravoure politique inédite pouvant servir de modèle à suivre? Au sein du gouvernement, quatre membres, à leur tête leur chef, Aziz Akhannouch, ont une double casquette (maire et ministre). Seront-ils aussi efficaces et efficaces, présents comme il se doit, au sein de leur département ministériel comme à l'intérieur de la circonscription à la tête de laquelle ils ont été portés par leurs électeurs? La concomitance de plusieurs élections lors du scrutin du 8 septembre 2021 est à l'origine de cette question du cumul des mandats qui pose le problème des incompatibilités.

Au regard des dernières modifications de la loi, il n'y a pas d'incompatibilité entre être ministre et président de conseil d'une commune à la fois. Si les lois organiques régissant le travail des collectivités territoriales ont spécifié l'incompatibilité de l'exercice d'une fonction exécutive avec la présidence d'un conseil de région, elles ne l'ont pas prévu en ce qui concerne la présidence des conseils des communes. De même, la loi organique relative à l'organisation et à la conduite des travaux du conseil du gouvernement et au statut de ses membres ne prévoit pas d'incompatibilité entre les fonctions de maire et celle de membre du gouvernement (article 32). En tout cas, Nabila Rmili ne fera certainement pas d'émules et son cas peut être considéré comme isolé et unique.

Mais cela pose cette question lancinante: est-ce qu'il n'y pas d'autres compétences qui peuvent gérer le pays, peu importe qu'elles émanent des organes dirigeants des partis politiques ou qu'elles soient cooptées au vu de leurs réalisations et parcours? Le cumul des mandats laisse entrevoir une pénurie ou un déficit de compétences nationales. Or, c'est totalement faux ●

Marouane KABBAJ

LE CUMUL DES MANDATS LAISSE ENTREVOIR UNE PÉNURIE OU UN DÉFICIT DE COMPÉTENCES NATIONALES. OR, C'EST TOTALEMENT FAUX.

RENCONTRE ENTRE CHAKIB BENMOUSSA ET CINQ SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT

25 DOSSIERS REVENDICATIFS SUR LA TABLE DU NOUVEAU MINISTRE

Au menu des discussions, leurs différentes revendications en suspens. Un premier exercice qui devrait être très animé, vu l'ampleur des 25 dossiers revendicatifs des professionnels du secteur.

Pas de temps à perdre pour Chakib Benmoussa. Une semaine jour pour jour après sa nomination, le ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports est déjà au travail. Première séance, la rencontre, ce vendredi 15 octobre, à Rabat, partir de 15h, avec les cinq syndicats les plus représentatifs de l'enseignement, à savoir le Syndicat national de l'enseignement (SNE), affilié à la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union Marocaine du Travail (UMT), l'Union Générale des Travailleurs du Maroc (UGTM), la Fédération Nationale de l'Enseignement (FNE) et la Fédération Démocratique du Travail (FDT). Ce seront des rencontres individuelles d'une durée de 45 mn chacune entre le ministre les secrétaires généraux de ces différentes organisations. Au menu des discussions, leurs différentes revendications en suspens. Un premier exercice qui devrait être très animé, vu l'ampleur des 25 dossiers revendicatifs des professionnels du secteur. Ces syndicats, qui ont à plusieurs reprises dénoncé le non-respect des engagements de l'ancien gouvernement, espèrent un changement d'attitude avec la tutelle. D'après Abderrazak El Idrissi, secrétaire général de la Fédération nationale de l'enseignement (FNE), le ministre doit prendre à bras le corps plusieurs dossiers urgents comme la situation des enseignants contractuels, des enseignants titulaires de masters et de doctorats, des enseignants agrégés, des enseignants adjoints, ainsi que les cadres d'orientation et de planification et les enseignants exclus de la promotion hors échelle.

Dossier des enseignants contractuels

Quant à Abdelghani Erraki, secrétaire général du SNE, il salue cette initiative, qui contraste



Chakib Benmoussa.

LES SYNDICATS, QUI ONT À PLUSIEURS REPRISSES DÉNONCÉ LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS DE L'ANCIEN GOUVERNEMENT, ESPÈRENT UN CHANGEMENT D'ATTITUDE AVEC LA TUTELLE.

avec l'absence de dialogue instaurée par l'ancien ministre, Saaid Amzazi. Lors de cet échange avec Chakib Benmoussa, son syndicat prévoit de lui présenter un document contenant toutes leurs doléances. Parmi celles-ci, le statut particulier des personnels du ministère de l'Éducation nationale, qui est devenu «*obsolète*» et qui, selon lui, doit être remplacé par un nouveau statut qui encadrera le parcours de ces personnels, du re-

crutement à la retraite. M. Erraki proposera également la mise en place d'une «*concurrence équitable*» entre l'école publique et le privé pour alléger la forte concurrence. Le moins que l'on puisse dire est que la mission de l'ancien président de la commission pour le nouveau modèle de développement ne sera pas un long fleuve tranquille. L'éducation nationale étant l'un des secteurs les plus stratégiques du Maroc et qui est surtout marqué par de nombreuses grèves ces dernières années. Ces rencontres interviennent justement quelques jours après l'organisation de sit-in et grèves par la Coordination nationale des enseignants contractuels (CNEC) depuis le 15 septembre dans les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Beni Mellal-Khenifra et Fès-Meknès, pour réclamer, une fois de plus, leur intégration à la fonction publique ●

Elimane SEMBENE

AUDREY AZOULAY RECONDUITE POUR UN NOUVEAU MANDAT À LA TÊTE DE L'UNESCO

LA PATRONNE DE TOUS LES DÉFIS

Parallèlement à cette réélection, dont se félicite le Royaume, ce dernier vient de présenter sa candidature pour le conseil exécutif de l'Unesco pour la période 2021-2025.



Et de deux pour Audrey Azoulay. Le conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a massivement approuvé, jeudi 14 octobre 2021, la reconduction à la tête de l'institution de Audrey Azoulay. Le conseil de 58 membres a pris la décision de recommander la candidature de Mme Azoulay à la conférence générale de l'Unesco, qui devrait la confirmer formellement lors de sa 41^{ème} session prévue du 9 au 24 novembre prochain à Paris.

Seule en lice et déjà assurée depuis le printemps dernier d'un fort soutien, la directrice générale sortante a raflé 55 voix sur 57, deux membres du conseil exécutif s'étant abstenus de voter. Élue pour un mandat de 4 ans, la fille du conseiller royal André Azoulay a pris ses fonctions, le 15 novembre 2017.

La reconduction d'Audrey Azoulay est concomitante à la présentation par le Maroc de sa candidature pour le conseil exécutif de l'Unesco pour la période 2021-2025. Et ce à l'occasion

de la 41^{ème} session de la Conférence générale de l'Unesco, prévue en novembre prochain. L'annonce a été faite lundi 11 octobre 2021 par l'ambassadeur-délégué permanent du Royaume auprès de l'Unesco, Samir Addahre.

«*Nous souhaitons que cette candidature puisse bénéficier du soutien des États membres de notre Organisation*», a déclaré M. Addahre devant la 212^{ème} session du Conseil exécutif de l'Unesco, qui se tient jusqu'au 20 courant.

Œuvrer avec abnégation

Le Conseil exécutif est l'un des trois organes constitutionnels de l'Unesco, aux côtés de la Conférence générale et du Secrétariat. Agissant sous l'autorité de la Conférence générale, le

Conseil exécutif, composé de 58 États membres élus chacun pour un mandat de quatre ans, étudie le programme de travail de l'organisation ainsi que les prévisions budgétaires correspondantes que lui soumet le directeur général.

«*Le Royaume du Maroc réaffirme son profond attachement aux valeurs de l'Unesco et aspire à poursuivre résolument son engagement inébranlable en faveur des valeurs et des fondements intellectuels et moraux de cette Organisation*», a souligné M. Addahre lors du débat plénier de la 212^{ème} session du Conseil exécutif de l'Unesco.

Le Maroc s'attache à continuer à œuvrer, avec abnégation, au renforcement de l'action de l'UNESCO afin de contribuer à la poursuite des réformes engagées et au renforcement du positionnement et du rôle de chef de file de cette organisation sur la scène internationale, dans ses domaines de compétence.

Le renforcement du leadership de l'Unesco dans ses domaines de compétence exige du Maroc un soutien fort et permanent. Pour mener à bien ses multiples missions, l'Unesco a besoin de disposer de ressources humaines suffisantes et de profils adéquats que nécessite la mise en œuvre de ses programmes multisectoriels. Le Maroc prend notamment note de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines pour 2017-2022 et salue la décision d'adopter une approche inclusive et consultative concernant l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour l'après 2022 ●

A. AMOURAG



LE RENFORCEMENT DU LEADERSHIP DE L'UNESCO DANS SES DOMAINES DE COMPÉTENCE EXIGE DU MAROC UN SOUTIEN FORT ET PERMANENT.



“MY CAMPUS”, L'APPLICATION DE MOBILE LEARNING DE CRÉDIT DU MAROC, REMPORTE LE PRIX COUP DE COEUR DU JURY AUX MOBILE LEARNING AWARDS 2021

L'application de Mobile Learning «My Campus», de la banque Crédit du Maroc, a remporté le prix Coup de Cœur du jury aux Mobile Learning Awards 2021, un rendez-vous annuel organisé par TeachOnMars, leader du mobile learning sur le marché européen.

Organisé depuis 2018, ce concours récompense, chaque année, les meilleures réalisations utilisant la technologie TeachOnMars. Pour cette 4^{ème} édition, la compétition était serrée, aux côtés de grands groupes internationaux: les Parfums Kenzo Givenchy, LVMH Parfums, LaRoche, Dermaceutic Laboratoire, Edinovo Formation...

Chaque participant devait ainsi soumettre son projet devant un jury com-

posé de professionnels du secteur, à l'une des catégories suivantes: Activité, Formation (RSE et Métier), Déploiement et lancement de l'application et Engagement (dispositif mobile learning de plus de 12 mois le plus engageant sur la durée).

Crédit du Maroc a concouru pour cette édition 2021 dans la catégorie déploiement et lancement, et a décroché le prix Coup de Cœur du jury. Un prix qui récompense l'architecture, le style graphique et éditorial ainsi que l'interactivité que confère l'application «My Campus» aux collaborateurs de Crédit du Maroc.

Pour rappel, «My Campus» est la première application de Mobile Learning au



Maroc dédiée à 100% aux collaborateurs de la banque. Disponible sur mobile, tablette et PC, en mode online ou offline, elle offre une expérience pédagogique innovante à travers des environnements ergonomiques et ludiques ●

LE MAROC, PAYS ARABE ET AFRICAÏN LE PLUS ATTRACTIF POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un classement publié le 12 octobre 2021, par le cabinet britannique d'audit Ernst & Young (EY) sur les marchés les plus attractifs des énergies renouvelables au monde met le Maroc au 1^{er} rang arabe et africain.

Le Royaume devance ainsi l'Égypte, la Jordanie, le Kenya ou encore l'Afrique du Sud. Le Maroc occupe la 16^{ème} place au niveau mondial sur 40 pays, juste derrière le Danemark (15^{ème}) et devant Israël (17^{ème}), alors que que les États-Unis sont au sommet du classement, suivis de la Chine, l'Inde, la France et le Royaume-Uni.

Cet indice prend en considération les facilités garanties par chaque pays en ce qui concerne le réseau d'infrastructures, la disponibilité de financement et aussi les délais de livraison des projets et des contrats à long terme.

NOMINATION

TAOUFIK LACHKER HIDARA, NOUVEAU DG DE LA MAROCAINE VIE



La Marocaine Vie a annoncé la nomination de Taoufik Lachker Hidara en tant que directeur général. «Il est animé par la ferme volonté de poursuivre la vocation de La Marocaine Vie d'être l'assureur de référence aux côtés de ses clients dans les moments qui comptent», déclare d'emblée le groupe. Pour ce faire, le nouveau DG entend poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de la compagnie, qui s'appuie notamment sur un renforcement du modèle de bancassurance intégré, en synergie avec Société Générale Maroc

et Eqdom. Taoufik Lachker Hidara a également pour mission de mettre en œuvre les fortes ambitions de La Marocaine Vie en matière d'Assurance Vie Épargne, de Santé et de Prévoyance, notamment sur le marché des Entreprises dont la compagnie entend développer significativement les parts de marché. Entré en fonction le 1^{er} octobre 2021 au lendemain de sa nomination par le Conseil d'Administration, il succède à Philippe Vial qui poursuit sa carrière au sein du groupe Société Générale. La Marocaine Vie a également annoncé l'arrivée de Houda El Bahri au poste de secrétaire générale, intégrant à ce titre le comité exécutif de la compagnie. Houda El Bahri a pour mission d'accompagner les ambitions stratégiques de la compagnie, notamment en matière de maîtrise des risques et d'amélioration de la satisfaction et de la fidélisation des clients.

L'EXPO 2020 DUBAI

CASA FINANCE CITY PRÉSENTE LE MAROC COMME UN HUB POUR L'AFRIQUE

Le risque d'investir en Afrique reste fortement atténué lorsqu'on a une meilleure connaissance de l'environnement économique, social et surtout culturel du continent.

Le Maroc est de plus en plus considéré, de par le monde, comme un hub commercial et financier pour le continent africain. C'est ce qui ressort en substance de la conférence animée par Manal Bernoussi, directrice de la Stratégie, du Partenariat et de la Communication au sein de Casablanca Finance City (CFC), qui a eu lieu, le 12 octobre 2021, en marge de l'Expo 2020 Dubai. Autour de Said Ibrahim, directeur général de CFC, l'événement «Morocco as a Business and Financial Hub to Africa» a connu la participation de représentants marocains africains et français de la finance aussi éminents que Nezha Hayat, la présidente de l'Autorité marocaine de marchés de capitaux (AMMC), Mohamed Agoumi, Deputy CEO-International Coordination de Bank of Africa, Ismail Diouri, Directeur général d'Attijariwafa Bank, Alain

Ces opportunités, relève-t-il, sont liés à plusieurs domaines, notamment à l'occasion de la digitalisation de l'économie (meilleure connectivité et meilleure couvertures 4G sur le continent), aux ressources industrielles (notamment dans des secteurs aussi variés que l'automobile, l'aéronautique et l'agro-alimentaire) et au développement des énergies renouvelables. Ces énormes avancées sont autant des signes favorables pour attirer les investisseurs étrangers vers la destination Maroc. Le Maroc, faut-il le rappeler est non seulement un pays stable et proche de l'Europe, mais le seul pays africain à avoir signé des accords de libre-échange avec les États-Unis.

Financements potentiels

Prenant la parole à son tour Nezha Hayat, la présidente de l'AMCC, n'a pas manqué

aussi, d'insister sur les opportunités offertes par les marchés de capitaux pour les investisseurs cherchant des financements potentiels.

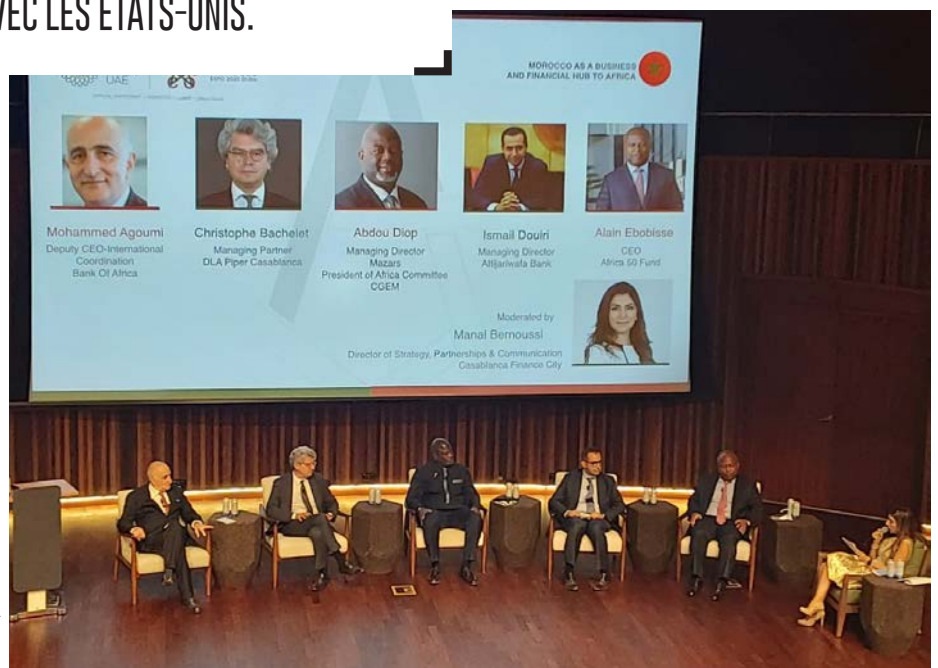
Par ailleurs, les autres participants à la conférence n'ont pas manqué d'aborder non seulement l'importance de la mise place des infrastructures de qualité, mais aussi la nécessité d'impliquer davantage le secteur privé dans le financement. Soit autant de gages pour attirer notamment davantage d'investisseurs étrangers, notamment ceux qui avancent l'argument du risque élevé en Afrique. Risque fortement atténué lorsque ces investisseurs font l'effort d'avoir ont une meilleure connaissance de l'environnement économique, social et surtout culturel du continent, nous disent en substance aussi bien Ismail Diouri d'Attijariwafa Bank, Abdou Diop de Mazars qu'à Agoumi de Bank of Africa, Ebobissé de l'Africa 50 Fund et Bachelet de DLA Piper Casablanca. Dont acte ●

LE MAROC EST NON SEULEMENT UN PAYS STABLE ET PROCHE DE L'EUROPE, MAIS LE SEUL PAYS AFRICAIN À AVOIR SIGNÉ DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES ÉTATS-UNIS.

Seddik MOUAFFAK

Ebobissé, Chief Executive Officer au sein de l'Africa 50 Fund, Abdou Diop, Managing Director à Mazars et président de la commission Afrique de la CGEM ainsi que Christophe Bachelet, Managing Partner à DLA Piper Casablanca.

En effet, grâce aux réformes entreprises au cours des dernières années, le Royaume offre, désormais, «d'énormes opportunités pour les investisseurs étrangers», comme l'a si bien souligné, dans son intervention d'ouverture, Said Ibrahim, DG de Casablanca Finance City.



REPRISE DU TRAFIC INTERNATIONAL

HAUSSE IMPORTANTE DES RECETTES DOUANIÈRES EN 2021



Les recettes douanières nettes se sont élevées à plus de 51 milliards de dirhams au titre des neuf premiers mois de 2021, en hausse de 25,4% par rapport à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume. Ces recettes, qui proviennent des droits de douane, de la

taxe sur la valeur ajoutée à l'importation et de la taxe intérieure sur la consommation sur les produits énergétiques, tiennent compte de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 83 millions de dirhams à fin septembre 2021, indique la TGR dans son récent bulletin mensuel des statistiques des finances publiques. Ce bulletin fait aussi ressortir que les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2021 ont atteint 8,58 milliards de dirhams, affichant une hausse de 31,5%, compte tenu de remboursements, dégrève-

ments et restitutions fiscaux de 17 millions de dirhams. Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont, quant à elles, établies à 30,62 milliards de dirhams, en progression de 24,9%, avec des remboursements de la TVA à l'importation de 5 millions de dirhams.

Pour leur part, les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont dépassé 12,18 milliards de dirhams, en augmentation de 22,7% par rapport à leur niveau de fin septembre 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 59 millions de dirhams.

S'agissant des recettes douanières brutes, elles se sont chiffrées à 51,46 milliards de dirhams pour les neuf premiers mois de cette année, en croissance de 25,4% par rapport à leur niveau à fin septembre 2020 ●

A.A

RECHERCHE ET INNOVATION ÉNERGÉTIQUE

UNE MAROCAINE DISTINGUÉE EN ITALIE

Djalila Ben Bouchta, c'est le nom de la jeune chercheuse marocaine lauréate du prix «ENI Award 2020» dans la section «Jeunes talents d'Afrique». Une récompense qu'elle a reçue jeudi 14 octobre, à Rome, lors d'une cérémonie présidée par le président italien Sergio Mattarella et marquée par la présence de l'ambassadeur du Maroc à Rome Yousef Balla. Elle a séduit le jury, composé de scientifiques appartenant à de prestigieux instituts de recherche dont six lauréats du prix Nobel, grâce à sa recherche intitulée «Le développement d'une approche multidisciplinaire de la fourniture de services énergétiques».

Par ailleurs, d'autres distinctions ont été décernées à d'autres jeunes chercheurs notamment le prix de la recherche sur la protection de l'air, de l'eau et des sols remis aux deux scientifiques allemands Jürgen Caro et Jörg Kärger, le prix «Transition énergétique» octroyé à David Allen de l'Université du Texas, et le prix «Frontière de l'Énergie» remporté par le professeur indien Chintamani Nages Ramachandra Rao. ENI Award, dénommé aussi «Nobel de l'énergie», est un prix international initié depuis 1987 par la société pétrolière et gazière italienne ENI. Objectif: promouvoir la recherche et l'innovation technologique dans le domaine de l'énergie et de l'environnement ●



30 ANS
ENSEMBLE





MarocHebdo

**TOUTE
L'INFORMATION
MAROCAINE ET
INTERNATIONALE
EN CONTINU**

**INFORMER EN TOUTE
INDÉPENDANCE**

**24 HEURES/24,
7 JOURS/7, SUR :
maroc-hebdo.com**

 Réagissez
à **MarocHebdo**

  /press.mhi

Tél.: (+212) 0522 23 81 76 (LG) - Fax : (+212) 0522 98 21 61
E-mail : mhi@maroc-hebdo.press.ma

Retrouvez l'édition digitale de notre magazine sur votre smartphone ou tablette. Scannez le QR code pour vous connecter à notre site web.